

## **Sociétés de nègres marrons.**

Il s'agit de sociétés où les Noirs se sont organisés de manière autonome sur le plan social et économique.

### **Les origines du terme « Marron ».**

Le terme de « *marron* » vient de l'espagnol *cimaron* qui apparaît dès la conquête d'Hispaniola ; c'est un mot emprunté aux Arawaks et qui désigne des animaux qui de domestiques sont devenus sauvages (cf. le cochon). A partir de 1540, ce terme désigne les esclaves fugitifs. Ce terme sera initialement appliqué aux Indiens fugitifs et finira par désigner peu à peu le sauvage, celui qui retourne vers l'état de nature.

L'histoire du marronnage permet de déconstruire le mythe de l'esclave docile et l'interprétation biblique du mythe de Cham à partir duquel les Noirs sont considérés comme devant être des esclaves par nature, en raison de la malédiction divine qui pèse sur eux. Le mythe de la docilité de l'esclave noir est très rapidement démenti.

La fuite, comme forme de résistance des Noirs, a été immédiatement perçue comme une menace par les maîtres blancs ; ces derniers mettent en place une succession de moyens pour éviter de trop nombreuses fuites d'esclaves. Le code noir de Colbert possède de nombreuses dispositions pour lutter contre le marronnage.

La résistance des Noirs a commencé dès le sol africain, notamment dans les factoreries à partir desquelles les esclaves étaient embarqués (Ouiddah), puis sur les bateaux par des mutineries et enfin à l'arrivée sur le sol américain. La fuite est une réaction immédiate à l'esclavage ; mais il existe d'autres formes de résistance moins spectaculaires, donc plus difficilement appréhendables :

- le suicide fondé notamment sur la croyance que l'esclave qui meurt retourne au pays des ancêtres.
- l'avortement volontaire des femmes et l'infanticide. Le taux de natalité était extrêmement bas chez les esclaves ;
- l'empoisonnement ou la sorcellerie à l'encontre des maîtres blancs ; ceux-ci craignaient la « magie des Noirs ».
- le sabotage du travail ou l'automutilation.
- les révoltes qui étaient très nombreuses et de natures différentes ; elles pouvaient être sporadiques ou organisées. Les leaders de ces révoltes étaient souvent des chefs religieux. Ces révoltes ont souvent été des échecs.

### **Le marronnage, création d'une société de Noirs d'Amérique**

Le marronnage est un phénomène structurel lié au système de plantation. Il est permanent en raison des possibilités de fuite possibles et des conséquences sur l'économie de la

plantation (destruction voire attaque des plantations). Un important arsenal répressif est donc mis en place.

Il y a actuellement un mythe qui voudrait que tous les Noirs aient été des marrons, que le marronnage soit un fait généralisé. Le Nègre marron, héros au cœur pur est en fait loin de la réalité. Certains marrons ont possédé des esclaves... La vie dans les bandes de Marrons étant très difficile, certains d'entre eux voulaient quitter la bande et préféraient retourner comme esclave sur les plantations ; ces derniers étaient mis à mort par les autres membres de la bande.

Il n'en reste pas moins que le marronnage est un phénomène sociologique de la lutte contre l'esclavage. Le marronnage n'est pas un fait uniforme dans toute l'Amérique. Debbash a proposé une typologie du marronnage dans les Antilles françaises :

- différence entre les Africains récemment débarqués (Bossales) et les nègres créoles. Le marronnage a surtout été le fait des Bossales. A-t-il été moins massif chez les créoles où n'a-t-il pas laissé de traces ? Bastide souligne que le marronnage des créoles est l'expression d'un enracinement de celui-ci dans les plantations : il prend souvent la fuite lorsqu'il est vendu à un autre maître et qu'il doit quitter la plantation ; sa fuite est une manifestation devant la perte de repères.
- différence entre le marronnage des zones inhospitalières (forêts) et celui de la ville ; le premier est le fait des Bossales, le second celui des créoles qui se mêlent aux esclaves affranchis. Ce type de marronnage n'a laissé aucune trace. Les Bossales utilisaient le terrain pour échapper aux maîtres qui organisaient des poursuites : « Les Noirs marrons se plaçaient sur des saillies rocheuses... », tout indique qu'ils utilisaient le terrain et que leurs campements étaient protégés grâce à la nature : ils se plaçaient à l'abri de défilés dans des zones marécageuses, etc. Ils s'inspirent à la fois de leur connaissances africaines, mais aussi des techniques des Indiens avec lesquels ils partagent souvent la forêt.
- différence entre le marronnage individuel et collectif. Le petit marronnage est toléré par les maîtres blancs, car il ne dure pas très longtemps et le fugitif préfère souvent rentrer à la plantation que rester seul à se nourrir. Ce petit marronnage est considéré comme une fugue effectuée pour retrouver des connaissances, de la famille dans une plantation voisine. Le marronnage collectif est le fruit d'une action préméditée au sein de l'atelier, voire de la plantation. Les responsables sont souvent d'anciens chefs (politiques ou religieux). Ces communautés ont vécu au dépens des plantations dont ils étaient issus.
- différences selon l'espace disponible. Le marronnage est différent sur le continent, dans les grandes et les petites Antilles. Ce marronnage qui est le fait de bandes importantes ne se conçoit que sur le continent et dans les grandes Antilles. Il est extrêmement compliqué pour les petites Antilles où il ne peut concerner que de faibles effectifs ; des bandes trop importantes sont aussitôt repérées et mises à mal par les troupes régulières.

Les communautés de Marrons ne sont pas constituées d'un seul groupe africain car elles sont souvent pluri-ethniques : Ashanti, Bantou ou Fon. Ces éléments se sont mêlés dans les cultures de Guyane. Les modèles culturels sont syncrétique et participent à la fois de l'Europe et de l'Afrique.

Les Marrons se sont mêlés aux Indiens. Très souvent il y a eu coopération et échanges. Le catholicisme a été transmis aux Indiens par les Marrons, notamment en Guyane hollandaise ; il y a même des Marrons juifs qui sont regroupés dans quatre villages Djuka. Il s'agit d'anciens esclaves de planteurs juifs portugais qui ont fui le Portugal au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle et se sont installés en Hollande. Ces Marrons sont descendants de créoles.

Ces sociétés sont autonomes sur le plan politique ; le pouvoir est centralisé et ils transposent les principes de pouvoir africain ; on peut dire qu'il s'agit de véritables royaumes. Mais progressivement ces sociétés prennent des formes plus démocratiques.

Le marronnage est non seulement l'expression d'une résistance physique, mais aussi culturelle. Il y a un effort de se regrouper autour de l'ethnie originelle, ce qui fait préférer tel groupe à tel autre. Ces éléments culturels se juxtaposent plus qu'ils ne fusionnent. Il y a un attachement idéologique à l'Afrique qui se concrétise par la référence au mythe des origines. Ces sociétés ne sont plus africaines car tous les Bossales ont subi une influence culturelle de la part des maîtres blancs. Mais l'isolement de ces sociétés leur a permis de mettre au point de traits communs.

Il ne faut pas confondre les cultures des Noirs marrons avec les cultures africaines actuelles. Les deux groupes ont évolué. Mais tous deux prennent leur sources dans l'Afrique du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>èmes</sup> siècles. Il y a eu convergence à cette époque et développement séparé depuis. La différence des cultures démontre que l'environnement et les relations avec les autres suivent des voies divergentes à partir d'un substrat commun

### **Considérations sur l'actualité des sociétés marrons ; le cas de la Guyane et du Surinam**

Ces sociétés se sont créées dans la fuite, dans la guerre, dans l'affrontement armé avec le pouvoir colonial et esclavagiste. Ces sociétés ont mené des guerres sur des décennies. Elles ont conquis leur indépendance par des traités de paix signés avec les autorités coloniales.

Ces conflits armés commencent dès le XVII<sup>ème</sup> siècle par des actions de guérilla contre le pouvoir colonial. Les Marrons savent utiliser le terrain, employer des tactiques de guérilla pour compenser leur infériorité numérique et en armement. Lorsqu'en 1655 les Anglais s'emparent de la Jamaïque espagnole, ils favorisent des soulèvements parmi les esclaves des plantations et évincent les Espagnols grâce à cette révolte. Mais une fois devenus maîtres de l'île, les Anglais veulent faire rentrer les esclaves révoltés dans les plantations ; ils échouent, ces derniers poursuivant la lutte contre les Anglais pour obtenir confirmation de leur liberté. En échange de la reconnaissance de leur autonomie politique et économique, les esclaves révoltés garantissent ne plus intervenir contre les plantations.

En Guyane hollandaise, le même phénomène se produit :

- 1739 : guerre de dix ans contre les plantations
- 1749 : traité de paix avec les Nègres marrons ;
- 1757 : nouvelle insurrection dirigée par un nommé Arabi , probablement un musulman.
- 1761 : Nouveau traité de paix.
- 1762 : reconnaissance de l'indépendance des Saramaka qui constituent un regroupement de Marrons depuis 1685.

- 1773 : formation d'une nouvelle tribu, les Boni, en Guyane française. Ils se heurtent à d'autres groupes marrons et se réfugient du côté français du Maroni.

Il faut noter qu'à de très rares exceptions près, ces groupes marrons ne se sont jamais fédérés et qu'ils refusent toute idée d'intégration au sein des jeunes nations devenues indépendantes au cours de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

Le Surinam, ex-Guyane hollandaise, est devenu indépendant en 1975. L'idéologie affichée au départ est que toutes les composantes vivant sur le territoire nationale sont tous frères et ne constituent qu'une seule nation. Les Saramaka représentent 10% de la population du Surinam. C'est un groupe menacé dans son devenir avec la création du barrage hydraulique de Brownsweg pour transformer la bauxite en alumine. Ce barrage coupe le territoire traditionnel des Saramaka en deux parties ; il y a donc rupture de la continuité territoriale et culturelle ; le développement séparé de cette communauté conduira à la constitution à terme, de deux communautés différenciées. Une partie des Saramaka a traversé le Maroni pour s'installer en Guyane française. Les Saramaka vont travailler sur la côte, notamment à Kourou où ils sont méprisés par les créoles (Noirs guyanais) parce qu'ils occupent des postes non qualifiés.

En 1985, la guerre civile éclate au Surinam. Les Marrons sont partie prenante dans la guerre civile ; les rebelles marrons sont désignés sous le terme génériques de Bosch et leur chef est Roni Braunman. Ils déterrent les trophées de guerre qui avaient servi au XVIIIème siècle. De nombreux groupes familiaux se réfugient le long du Maroni à hauteur de Maripassoula (15 000 réfugiés sont regroupés dans divers camps). La tension ethnique est très vive au Surinam entre les Marrons et les communautés indoues.

En Guyane française, la puissance métropolitaine dirige le jeu politique. Les Marrons sont soumis à une forte fransisation depuis les années soixante. Jusqu'en 1969, les population de l'intérieur relevaient d'un statut particulier, celui du territoire de l'Inini. Ce statut a été supprimé en 1969 peut-être pendant l'intérim assuré par Alain Poher, président du Sénat et ami de Gaston Monnerville qui représente le groupe créole guyanais au Sénat. Or les Créoles sont opposé aux Marrons depuis le début de la colonisation ; cet intérim est une façon de leur faire perdre les avantages qui étaient attachés à leur statut : le territoire de l'Inini relevait directement du préfet et donc d'une administration locale (municipalité).

Les Marrons et les Indiens craignent que la disparition de leur statut ne s'accompagne d'un projet de colonisation économique de sorte que « l'enfer vert » devienne le « miracle vert ». Avec la disparition de leur statut, le territoire est découpé en commune et arrondissements. La gendarmerie et l'école pénètre la forêt. Les villages sont rebaptisés.

Les Marrons ont le monopole de la navigation sur le Maroni. Chaque Boni doit, come rite d'initiation, construire sa pirogue. Les Boni sont installés sur les deux rives du fleuves qu'ils connaissent parfaitement avec leurs saults (petits rapides qui rendent la navigation particulièrement difficile).

Dans les villages, du côté français, on note un nombre important de filles ; les garçons sont installés du côté surinamien. Cela se conçoit en partie parce que le système boni est matrilineaire. Mais surtout, les Marrons ne veulent pas que leurs enfants soient scolarisé en Français ; du côté surinamien, l'enseignement est fait en taki-taki, la langue vernaculaire des nègres marrons des Guyanes. Ils peuvent ainsi conserver leur identité. En outre, les jeunes gens qui vivent du côté surinamien ne sont pas astreins au service militaire lorsqu'ils atteignent leur

majorité. Quant aux fille, si elles restent en Guyane française, elles permettent aux mères de toucher des allocations familiales. Les Marrons jouent sur deux tableaux tout en affichant son enracinement dans la région.

Depuis 1990, une route forestière est en cours de construction ; elle doit doubler le fleuve, ce qui enlève aux Marrons leur monopole de transport fluvial. En même temps elle va permettre la pénétration en forêt et assurer un meilleur contrôle de la zone frontalière.

Il faut aussi noter l'hostilité des Noirs créoles à l'encontre des Marrons. Les Créoles se considèrent comme les authentiques habitants de la Guyane. Or les Créoles sont les descendants des esclaves ; ils sont nés aux Amériques comme les Marrons. Ils constituent le principal groupe social face aux Marrons, car il n'y a plus de groupe social blanc - métropolitains exceptés. Les différentes tentatives de colonisation au XVIII<sup>ème</sup> siècle ont échoué et les quelques colons Blancs qui sont restés ont eu maille à partir, sous la Révolution et l'Empire, avec Victor Hugues. Il n'y a donc pas de groupe comme les Béké de la Martinique. Une bonne partie des créoles guyanais sont issus de l'immigration, notamment de Martinique après l'éruption de la Montagne Pelée (1902).

La Guyane devient de plus en plus pluri-ethnique : Sur une population de 130 000 habitants, les Haïtiens sont 30 000, de nombreux Hmong et des Brésiliens sur l'Oyapok. Ces groupes immigrés de fraîche date s'en prennent de plus en plus à la forêt de telle sorte qu'Indiens et Marrons se sont réunis en congrès pour lutter contre les Créoles qui ne représentent qu'un tiers de la population guyanaise.

La situation est très tendue et a débouché sur des affrontements violents, notamment à Saint Laurent du Maroni en 1994. Des émeutes ont le meurtre d'un Noir marron par un policier créole lors d'un contrôle d'identité. Les deux communautés sont à « couteau tiré ». Les Marrons se sont organisés politiquement et ont créé un collectif : SOS Noirs Marrons.

La terre guyanaise appartient au domaine privé de l'Etat ; les noirs marrons et les Indines ne sont pas propriétaires des terres qu'ils occupent et peuvent à chaque fois être xplusés. La question foncière guyanaise constitue un sujet brûlant de discorde entre l'administration et les populations forestières.

La situation de la Guyane est particulièrement complexe en raison des différents groupes identitaires qui cohabitent : Indiens, noirs marrons et Créoles. Leurs intérêts divergent....

### **Bibliographie complémentaire.**

Bastide R. : Les Amériques noires

Debbash Y : Les Marrons dans les Antilles françaises in *L'année sociologique* 1961/1962

Delafosse M. : article de 1912 sur la culture marron de Guyane et l'héritage Ashanti.

Hurault J. : Les Noirs réfugiés Boni et la Guyane française - Dakar - IFAN - 1961

Jolivet M.-J. : La question créole.

Price R. : Les premiers temps ; la conception de l'histoire des Marrons Saramaka - Paris - Le Seuil - 1994

